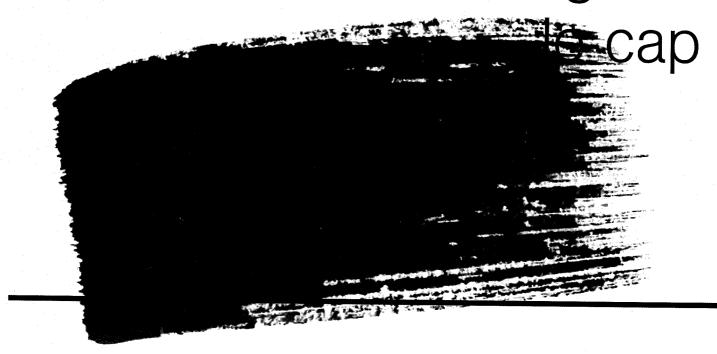


Suivre le vent, mais garder



Les politiques culturelles, par essence peu flexibles, doivent faire face aux besoins d'un milieu artistique en constante évolution.

Fédéralisme, pertinence des soutiens, récents développements, Anne-Catherine Sutermeister, responsable sde l'Institut de recherche à la HEAD à Genève et fine observatrice des pratiques culturelles en Suisse, nous livre son point de vue.



Journal de l'adc :

Quels développements constatez-vous ces dix dernières années dans les politiques culturelles en Suisse?

Anne-Catherine Sutermeister: Des personnalités issues du milieu culturel ont été nommées à des postes clés, tant au niveau municipal, cantonal que fédéral. Cela a contribué à fluidifier les relations entre les administrations en charge de la culture et les acteurs culturels. Mais cette professionnalisation a aussi engendré, sous l'influence notamment de la nouvelle gestion publique, une structuration du secteur qui rime souvent avec bureaucratisation (convention de prestations avec indicateurs, formulaires complexes, etc.).

Est-ce à dire que les relations se fluidifient mais que le système se rigidifie?

L'exemple de la spécificité des disciplines est à cet égard parlant. Prenons la danse: ses représentants se sont longtemps battus pour obtenir des budgets qui lui soient spécifiquement dédiés et pour que les demandes soient traitées par des délégués spécialisés au sein des collectivités publiques. Mais avec le déploiement des spectacles interdisciplinaires, une nouvelle catégorie s'est ensuite imposée, qui a dû elle aussi trouver une reconnaissance politique, tout comme le design, l'art in situ, la culture digitale, etc. La spécialisation fait sens, mais au vu de la multiplication des projets interdisciplinaires, peut-être faudrait-il songer aussi à des formes d'expertises plus généralistes. Le défi consisterait à pouvoir adapter les politiques culturelles aux besoins en constante évolution de l'art et de la culture, quand bien même les structures administratives sont par définition peu flexibles.

Gagner en souplesse, mais à quel point? A suivre le vent, on finit par tomber dans les travers d'une politique culturelle au coup par coup...

Toute la difficulté d'une bonne conduite est là: garder le cap. Il semble essentiel d'évaluer très vite, lorsqu'on institue un nouvel instrument de soutien, quelles peuvent être ses conséquences à moyen et long terme. Tout comme il semble nécessaire d'anticiper les « effets pervers», à savoir les nouvelles demandes et modifications du système engendrées par le nouvel instrument. A titre d'exemple, les conventions de soutien conjoint, renouvelables tous les trois ans et qui lient communes, cantons et Confédération (par le biais de Pro Helvetia). Cette forme de soutien, mise en

place dans les années 2000 et à cheval entre un soutien régulier et au projet, a été essentielle pour le développement des compagnies de danse. Mais leurs conséquences n'ont pas été suffisamment évaluées. J'en relève deux : le moment de la sortie de convention et la multiplication des compagnies susceptibles de bénéficier de ce type de soutien, à l'avenir. Dans le premier cas, la rupture de contrat s'avère difficile à négocier et «l'après convention» devrait être pensé en amont. Quand à la multiplication des compagnies, elle est comme une pyramide démographique en expansion qui ne suit pas toujours la courbe des budgets alloués. Les acteurs culturels paient les conséquences d'initiatives en apparence attractives mais dont les incidences sur le long terme n'ont pas été prises en considération.

Une approche plus fine en matière de culture serait donc

Dans le cadre de la professionnalisation qui est en cours, nous allons nouvoir analyser les besoins évolutifs du système culturel et artistique dans son ensemble. Au-delà des catégories (institutions, compagnies, artistes), ce sont les interactions que vivent ces différents acteurs qui sont passionnantes. L'économie créative est un exemple intéressant car elle révèle les interdépendances et les glissements entre le secteur privé - ou l'économie de marché et le secteur public. Entre les deux, il y a une zone grise complexe à saisir. Par exemple, le photographe qui travaille pour un service public et une agence de pub, tout en développant son travail artistique, est dans cette zone grise. Ses logiques de création et de productions varient au gré de ses contraintes économiques et artistiques. Comment l'artiste multitâche traverse-t-il ces réalités contrastées? Comment les politiques publiques, qu'elles soient culturelles ou de promotion économique, encouragent-elles ces carrières complexes qui constituent le socle de nos réalités économiques? Il faut réussir à comprendre ces mécanismes et besoins spécifiques pour faciliter ce type de parcours.

Quand il n'est plus estampillé «jeune artiste» mais que son activité perdure, l'artiste pose un vrai défi aux collectivités publiques. La durabilité a-t-elle sa place dans les politiques culturelles?

Un phénomène marque, me semblet-il, l'art d'aujourd'hui: l'engouement pour l'« artiste jeune » et pour les œuvres «novatrices et inédites». Si cette réalité constitue indubitablement une facette de la vie culturelle d'aujourd'hui, il faut aussi penser aux «jeunes d'hier» tout comme il faut penser à la durée de l'inédit en termes de politique culturelle, et s'interroger sur la notion de «politique culturelle durable».

En Suisse, les villes, les cantons et les régions se développent de manière sensiblement différente. A Fribourg, par exemple, la création professionnelle est principalement prise en charge par le canton. La subsidiarité peut-elle se réinventer?

Il est vrai que depuis les années 90, plusieurs cantons ont remis en cause la logique bottom up de la politique culturelle suisse, qui veut que les villes s'engagent d'abord, puis les cantons et, dans certains cas, la toire recouvre pratiquement celui du canton. Et c'est donc assez naturellement que les rôles et missions sont amenés à être repensés. Mais je ne peux que constater combien l'efficacité politique, contenue dans l'actuel projet de « désenchevêtrement», est un révélateur d'inquiétudes: même si les «doublons» ont souvent été critiqués, ils ont quelque chose de rassurant. En tant qu'acteur culturel ou responsable d'institution, il semble plus sécurisant d'être soutenu par plusieurs institutions qui interviennent de manière complémentaire sur un même projet, même si cela implique souvent un travail administratif important.

A vous entendre, la subsidiarité ville-canton aurait comme intérêt principal celui de rassurer et sécuriser les acteurs culturels...? Il faudrait échanger plus précisément avec les acteurs culturels sur les vraies raisons de ces inquiétudes. C'est une «tradition» que pagnies pour Label + revient à appliquer des critères totalement différents que si l'on est dans le service culturel d'une ville ou d'un canton. Les critères sont davantage qualitatifs; ils prennent en compte le potentiel international de la compagnie.

Les politiques culturelles peuvent-elles avoir des incidences sur la qualité ou le contenu des productions artistique elles-mêmes?

Bien sûr! Chaque instrument de soutien contribue à structurer le paysage culturel d'une certaine manière. Inversement, les dynamiques artistiques devraient être des sources d'inspiration pour les politiques culturelles. On assiste par exemple depuis quelque temps à un glissement vers le participatif et le collaboratif avec des initiatives à la fois artistiques et politiques qui s'efforcent de développer des projets renouant avec la citoyenneté. Ce mouvement s'étend d'ailleurs à l'élaboration des politiques culturelles elles-mêmes, qui convoquent activement les citoyens dans leurs réflexions, par le biais d'« états généraux de la culture» ou de divers dispositifs participatifs. Cette tendance apporte de nouveaux points de vue sur la démocratie culturelle. Le Message culture concocté par la Confédération pour les années 2016-2020 met ainsi la «participation culturelle» au centre des pratiques. Travailler cette mise en relation de l'art et du citoyen est extrêmement enrichissant. Il faut donc impérativement se ressaisir des argumentaires qualitatifs, tout en démontrant comment la culture participe au «vivre ensemble».

Propos recueillis par A. D. Anne-Catherine Sutermeister est responsable depuis 2012 de l'Institut de recherche en art et en design à la HEAD - Genève et membre du Conseil de fondation de Pro Helvetia — fondation suisse pour la culture. Elle est également consultante dans le domaine des politiques culturelles et est l'auteure de l'ouvrage Sous les pavés, la scène. L'émergence du théâtre indépendant en Suisse romande dans les années 60 (Editions d'en-bas, Lausanne, 2000).

«Les acteurs culturels paient les conséquences d'initiatives en apparence attractives mais dont les incidences n'ont pas été prises en considération.»

Confédération. Chaque situation est différente, mais à mesure que les moyens pour la culture se sont développés, des «doublons» sont apparus: les cantons et les villes se sont mis à soutenir les mêmes institutions et projets. Dans le courant des années 90, alors que les déficits publics se sont multipliés, des stratégies de rationalisation sont apparues: des termes tels que «désenchevêtrement» ou «répartitions des tâches» ont occupé le devant de la scène. C'est Zurich qui, la première, a lancé un pavé dans la mare des répartitions en réorganisant le financement de l'opéra. A l'origine financée par la Ville, l'opéra est soutenu depuis le milieu des années 90 par le Canton uniquement.

Certaines communes en Suisse romande ont incité les agglomérations à participer au financement de la culture...

A Genève, la subsidiarité doit se penser avec une ville dont le terri-

d'avoir en Suisse des plans de financement diversifiés! Limiter les sources de financement revient à redéfinir aussi la nature du lien entre les artistes et les collectivités: la confiance et la transparence deviennent alors des valeurs essentielles.

Penser à l'échelle d'un territoire élargi, comme le fait Label+ ou Cinéforom, implique de repositionner les missions et objectifs des uns et des autres, puisqu'on ne prêche plus seulement pour sa paroisse...

Oui, très clairement. Se pose ici la question de l'engagement d'une collectivité pour son territoire. Label+ ou Cineforom regroupent les forces et proposent de nouvelles mannes financières complémentaires aux soutiens communaux et cantonaux. Les projets sont évalués à l'échelle romande, et non plus dans la perspective singulière d'une collectivité. Evaluer une com-